

COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

PLAN D'AFFECTATION ■ "EN GLACIÈRE"

Approuvé par la Municipalité de Château-d'Oex dans sa séance du

Le Syndic : Eric GRANDJEAN La Secrétaire : Eliane MORIER

Soumis à l'enquête publique du au

Le Syndic : Eric GRANDJEAN La Secrétaire : Eliane MORIER

Adopté par le Conseil communal de Château-d'Oex dans sa séance du

Le Président : Fred-Paulin GETAZ La Secrétaire : Myriam STUCKI TINOUCH

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le

La Cheffe du Département : Jacqueline DE QUATTRO

Entrée en vigueur constatée par le Service compétent, le

CEA valotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU Lausanne, le 1er avril 2019
 rue de Bourg 28 CP 6326 1002 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@cepapartners.ch
 09021 AR YL DG Château d'Oex / 09021 Glacière 2009 / 2 plan / 09021 PPA glacière V8_snc_pub.vwx

Plan de base établi conformément aux données cadastrales de mars 2019 fournies par :
GÉO SOLUTIONS Ingénieurs SA
 Route de la Villa d'Oex 39
 1660 Château-d'Oex
 Authentifié conformément à l'article 15 RLAT par Robin SCHITTLI,
 ingénieur géomètre breveté à Château-d'Oex,
 le :

SITUATION



ÉTAT FONCIER

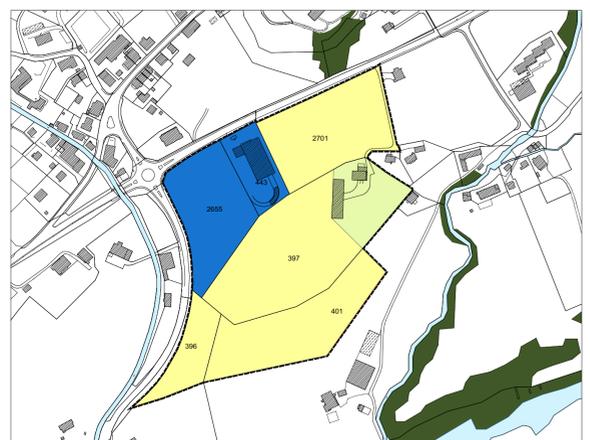
n° parcelle	propriétaire	surface de la parcelle	surface comprise dans le PA
396	Château-d'Oex, la Commune	5'466 m ²	5'466 m ²
397	HENCHOZ Nicolas	27'219 m ²	27'219 m ²
401	MORIER Jean-Jacques	75'193 m ²	~14'887 m ²
443	Château-d'Oex, la Commune	5'150 m ²	5'150 m ²
2655	Château-d'Oex, la Commune	12'542 m ²	12'542 m ²
2701	RAYNAUD Thérèse, RAYNAUD Alexandre, ROSAT Marceline (Raynaud), OULEVEY Danièle (Raynaud) et RAYNAUD Ruth (Brocard)	32'947 m ²	~15'510 m ²
TOTAL			~80'774 m²

LÉGENDE

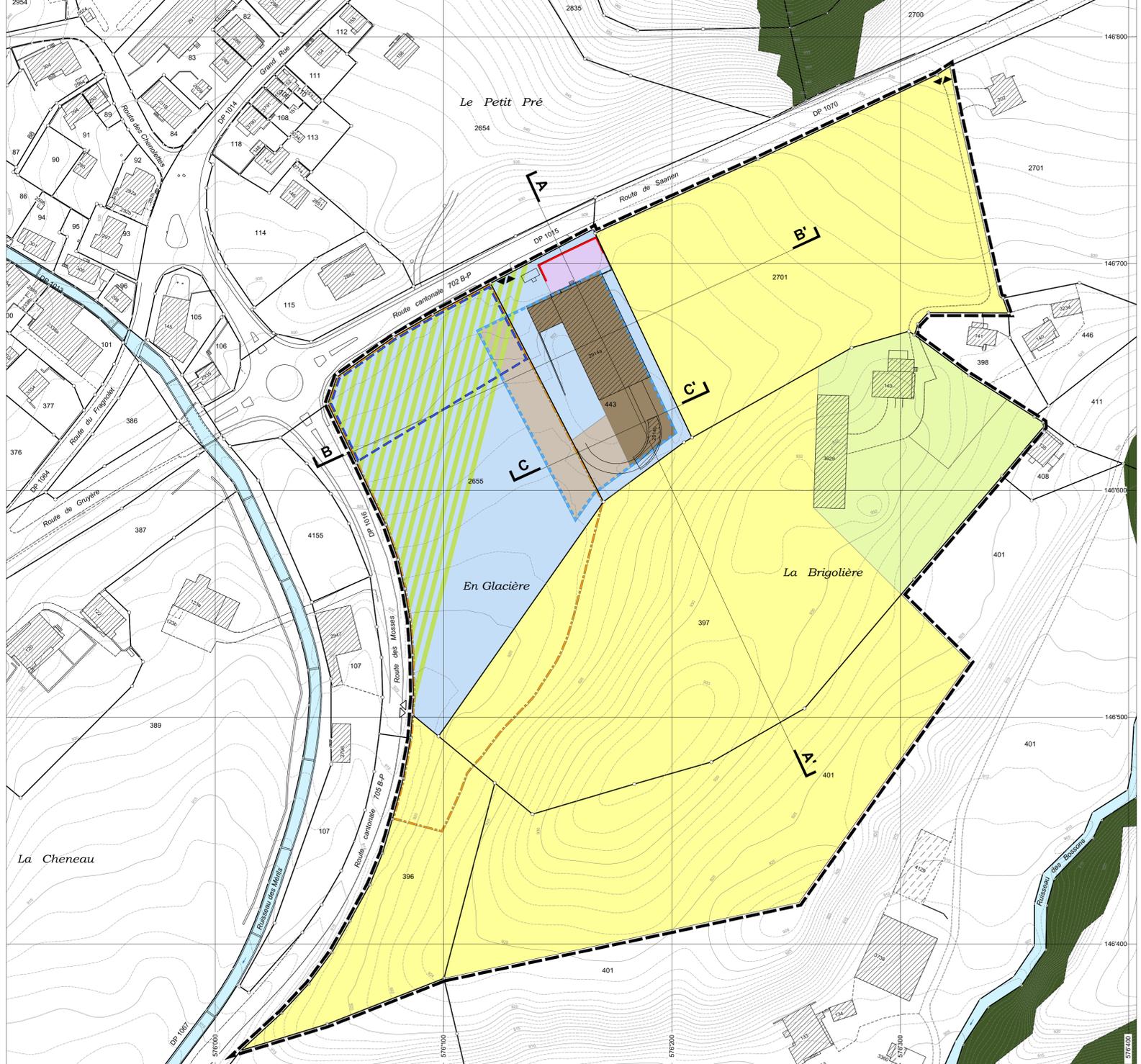
- échelle 1:1'000
- périmètre du plan d'affectation
 - limite des constructions nouvelles
 - Zone mixte d'installations publiques et d'activités tertiaires**
 - aire d'évolution des constructions principales
 - aire d'évolution des constructions secondaires
 - périmètre des constructions souterraines
 - aire d'installations publiques et de manifestations de plein-air
 - secteur de dégagement visuel sur la Colline du Temple
 - aire de station-service
 - périmètre de stationnement occasionnel
 - secteur d'aménagement topographique
 - ▲ accès véhicules entrée / sortie
 - ▲ accès occasionnel de service
 - zone spéciale (art. 32 al 2 LATC) - zone de sport et loisirs
 - zone agricole

PLAN DES AFFECTATIONS

- échelle 1:4'000
- périmètre du plan d'affectation
 - zone spéciale (art. 32 al 2 LATC) - zone de sport et loisirs
 - zone agricole



PLAN DE DÉTAIL



CROUPES

